

n COMME NOUVEAUTÉS 2026



CE DÉBUT 2026 EST L'OCCASION DE METTRE EN LUMIÈRE QUELQUES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT CETTE ANNÉE :

L'EXPÉRIMENTATION D'UN « ESPACE RESSOURCES »,

L'IMPLICATION DE NOS ÉTUDIANTS DANS LA VIE DE NOS CAMPUS,

NOTRE COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER PAUL VALÉRY.

ET BIEN SÛR, LA RÉFORME DES DIPLÔMES D'ÉTAT (NIVEAU LICENCE) QUI

MOBILISENT NOS ÉQUIPES.

INNOVER ENCORE PAR, POUR, AVEC LA FORMATION, POUR TRANSFORMER LES VULNÉRABILITÉS EN FORCE, ET RELEVER LES DÉFIS D'UN SECTEUR EN MOUVEMENT, AVEC NOS PARTENAIRES. ET AINSI FAIRE CAUSE COMMUNE !

Nouveaux possibles ?

L'EPE comme espace d'innovations pédagogiques et sociales avec l'UMPV

PAR MANUELLE MARTI, Directrice de l'association FAIRE ESS

Depuis juillet 2024, l'Université Montpellier Paul Valéry (UMPV) s'est constituée en Etablissement public expérimental (EPE), favorisant la coopération avec d'autres établissements de formation autour d'axes thématiques : architecture et culture. Ce projet vise à défendre ensemble les valeurs d'un service public de l'enseignement supérieur et de de la recherche, « à savoir la laïcité, l'indépendance de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique, l'objectivité du savoir, l'émancipation culturelle et intellectuelle des individus et le respect de la diversité des opinions » (décret n° 2024-840 du 16 juillet 2024 portant création de l'Université de Montpellier Paul-Valéry et approbation de ses statuts). A vocation thématique, l'UMPV complète ces deux premiers axes (Culture et Architecture) avec la création d'un axe relatif à l'intervention sociale en association avec l'IRTS Occitanie.

En intégrant ainsi l'UMPV, en tant qu'établissement associé, nous offrons un espace de coopération visant à soutenir et valoriser la formation et l'insertion professionnelle pour tous et pour chacun, dans une visée de transformation sociale.

Cette forme d'association facilitera nécessairement les projets en commun, dans un cadre souple et pérenne, et en conservant l'autonomie de chacun des acteurs. Notre intégration de l'EPE nous offre un espace de perspectives à construire, toujours évolutif au regard de ce que nous voudrions en faire ensemble. Cette démarche n'a d'autres finalités que de consolider nos orientations pédagogiques et stratégiques :

- une interdisciplinarité au service des compétences professionnelles ;
- une universitarisation au service des parcours professionnels ;
- une recherche au service des pratiques professionnelles et pédagogiques ;
- une coopération au service de la transformation sociale.

Nous partageons déjà une histoire commune avec l'université de Montpellier Paul Valéry, faite d'expérimentations variées – entre formations partagées, mutualisations et co-diplomations. Cette reconnaissance mutuelle fondant une relation de

confiance nous permettra ainsi de construire de nouvelles perspectives conjointes, au service d'une ambition commune de favoriser l'accessibilité de parcours de professionnalisation et de construction de savoirs.

Concrètement, les perspectives au travail au cours de l'année 2026 pourront concerner :

- Nos activités de formation, en construisant du commun en nos formations et en facilitant le parcours entre nos formations ;
- Nos apprenants, en développant et rendant accessible à nos apprenants de nouveaux services ainsi que la reconnaissance d'un réel statut d'étudiant ;
- Nos équipes, en développant des liens autour de démarches de recherche commune, et en soutenant la mutualisation des compétences.

Autant d'opportunités à réfléchir ensemble.

Dans un contexte de forte libéralisation, et face aux défis que nous rencontrons – attractivité du travail social, universitarisation, qualité et innovation – nous croyons fermement à la nécessité de construire de formes nouvelles de coopération pour investir un rôle d'acteur politique et conserver des marges de manœuvres réelles ●



Les 2 Présidentes : Mme Meunier-Polge (FAIRE ESS) à gauche, Mme Fraïsse (UMPV) à droite.

FABRIQUE de savoirs solidaires

LIEU COOPÉRATIF, OUVERT À TOUS ET INCLUSIF : UN ESPACE DE TRAVAIL, D'ÉCHANGES DE PRATIQUES, DE RECHERCHES ET DE RENCONTRES, où chacun peut trouver de la ressource et être ressource.

FABRIQUE de pratiques

- Formation continue professionnelle / pédagogique
- Organisation de séminaire
- Journée de réflexion

FABRIQUE de savoirs

- Collectif Recherche
- Laboratoire de/par les travaux de mémoire
- Travaux pour la professionnalisation (PA, Focus...)

FABRIQUE d'outils pédagogiques

- Outils et mallettes de sensibilisation
- Outils d'animation pédagogiques
- Formations numériques (FOAD)

FABRIQUE de projets

- Projets interculturels / Mobilité
- Accompagnement des initiatives des terrains professionnels par et dans la formation
- Projets événementiels citoyens, politiques et sociétaux

FABRIQUE de liens

- Fédérer les acteurs, les apprenants, les équipes...
- Soutien et connaissances internes et externes
- Faciliter la mutualisation
- S'approprier la culture et le réseau ESS



Nouvelle asso. étudiante

à l'IRTS Perpignan

PAR ISABELLE MADELINE, Cadre pédagogique à l'IRTS Perpignan.

Avec les propos de Sara, Déborah, Alexandre, Lauren, Delphine, Antoine, Mathieu et Lucie, étudiant-e-s à l'IRTS Perpignan (en italiques)

Il existait auparavant une association étudiante à l'IRTS Perpignan, «Les Sociaux» ; malheureusement la transmission entre étudiants nouvelle génération et les anciens ne s'est pas faite et l'asso a cessé d'exercer ses missions il y a quelques années. Depuis, de nouveaux étudiants sont arrivés, ainsi que de nouveaux membres dans l'équipe de professionnels de l'IRTS.

Une réflexion générale a commencé à émerger sur la question de la participation des apprenant-e-s dans leur formation et toute l'équipe s'est mise au travail pour y réfléchir ensemble. Une équipe de cadres s'est mobilisée, en lien avec les étudiant-e-s délégué-e-s mais aussi en invitant régulièrement tous ceux et toutes celles qui le souhaitent (étudiant-e-s et professionnel-le-s) pour améliorer la vie du campus et la vie étudiante : aménagements du site, formation, précarité, animation festive...

Pour tout cela, les apprenant-e-s, soutenus par les professionnels de l'IRTS, ont décidé de recréer une association dont les statuts ont été déposés en septembre. C'est donc un nouveau bureau qui s'inscrit dans le travail initié l'année dernière et compte bien faire vivre l'Association des étudiant-e-s en travail social (AETS) avec le support de toutes et tous : « *Nous n'avons pas fixé de fonction propre pour l'instant et fonctionnons tous ensemble à ce jour.* » Le bureau a donc déposé des statuts collégiaux pour la présidence, la trésorerie et le secrétariat.

Divers points nous ont amené à nous inscrire dans cette démarche :

- *La représentation des étudiants : monter une association permet de donner un poids supplémentaire et de mieux porter la voix des étudiants*

- *La précarité étudiante à l'IRTS : Faisant suite au DSTP (Diagnostic social territorial et partenarial) réalisé sur le sujet, nous avons réalisé l'importance de créer l'association pour nous permettre de faire bouger les choses sur ce point. Par exemple, vous avez évoqué, l'an dernier, le fait qu'une association étudiante pouvait notamment répondre à des appels à projet et l'association a participé à la collecte pour l'armoire solidaire avec l'espace Sangö PSI.*

- *La vie étudiante à l'IRTS et la mise en place de projets : l'association peut permettre de concrétiser des projets pour améliorer notre quotidien d'apprenants à l'IRTS*

«*Nous en profitons pour faire la publicité de notre compte instagram : aets_66*».

Sara, Deborah, Alexandre, Lauren, Delphine, Antoine, Mathieu et Lucie.

Il leur reste maintenant à organiser une Assemblée générale, à mettre au travail les axes importants pour eux/elles et penser à la manière de faire vivre cette association dans l'avenir (Transmission).

L'association est finalement en quelque sorte l'aboutissement d'une recherche de sens à donner à un collectif d'apprenant-e-s en travail social, sensibilisé aux difficultés rencontrées par les étudiant-e-s, aux besoins recensés, ce qui lui donne une coloration spécifique où les valeurs portées en travail social et par l'association FAIRE ESS sont revendiquées.

Elle vient, de plus, leur permettre d'expérimenter des postes à responsabilité, l'animation de collectifs, l'appréhension des cadres associatifs auxquels ils/elles seront confronté-e-s dans l'exercice de leurs futurs métiers. Si l'AETS est le fruit de l'engagement de certain-e-s apprenant-e-s, elle est aussi l'émanation d'une pensée collective (étudiant-e-s et professionnel-le-s) au service du bien vivre ensemble en formation. Nous pouvons citer par exemple quelques réflexions et propositions qui ont émergées des temps partagés sur la vie étudiante à l'IRTS :

- Mettre en place un espace de détente / de pause favorisant les échanges entre les étudiants (hors cafétéria)
- Soutien psychologique pour les étudiants
- Atelier de gestion du stress et du temps
- Partenariat avec une boulangerie pour un petit dépôt vente ; sandwiches, pâtisseries, cookies et convivialité
- Réaménagement de la cafétéria en îlots pour plus de convivialité
- Réaménagement et décoration des salles (récup', jolies affiches, en bon état) dans le but de s'approprier les lieux
- Casiers pour les étudiants
- Espace d'étude confortable (ou modification des horaires d'ouverture du CRD)
- Rachat de micro-ondes, machines à café fonctionnelles ●

“

A toutes et tous, en cette année 2026, je souhaite réaffirmer le sens profond de notre mission : former des professionnels capables de

transformer
les vulnérabilités
en force et les difficultés
en levier d'action.

Malgré les défis

auxquels nous avons été confrontés, mon engagement, celui du Conseil d'administration demeure intact pour aujourd'hui et demain. Et je sais compter sur vous comme ce fut le cas l'année dernière.

Portons ensemble
les valeurs du travail social :
l'Humanité, la citoyenneté,
l'écoute et l'engagement pour
faire Cause Commune !

Recevez mes vœux les plus chaleureux et les plus solidaires !

Marie Meunier-Polge, Présidente de FAIRE ESS

”

Nouvelle réforme des D.E.

Un long mouvement de transformation du travail social

PAR ELISA CLÉMENT, FRANÇOIS CORDIER, ANNICET KINFOUSSIA, CAROLINA NOGUIERA, FRANÇOIS MAYOR.
Ils sont RCA (responsable de centre d'activités) à l'IRTS Occitanie.

Le travail social en France traverse depuis plusieurs décennies une transformation profonde, à la croisée des évolutions sociétales, institutionnelles et pédagogiques. Ces mutations impactent autant les pratiques professionnelles que la manière dont les futurs travailleurs sociaux sont formés.

Depuis une dizaine d'années, notre champ de la formation en travail social, semble pris dans une dynamique de renouvellement permanent se situant tour à tour entre injonctions à l'adaptation, reconfigurations institutionnelles et promesses de modernisation.

La réforme des Diplômes d'État (DE) de grade Licence, qui entrera en vigueur à la rentrée 2026, s'inscrit dans cette longue séquence où le N de Nouveauté se conjugue alors à tous les temps.

10 ans de recomposition du travail social

Entre 2013 et 2015, les États généraux du travail social, présentés comme un moment de concertation nationale fort, se sont dotés de la non moins forte ambition de « refonder » le travail social à partir de la parole des acteurs concernés. Derrière ce fabuleux élan participatif, une prémisse de tension s'esquissait déjà : comment renouveler les pratiques professionnelles sans les dissoudre dans des logiques de rationalisation gestionnaire ? Ces États généraux ont ainsi posé les premières pierres d'une modernisation du secteur, plaçant au cœur du débat la question de la reconnaissance – des métiers, des qualifications et des savoirs issus de l'expérience.

Fruit de cette concertation, la réforme de 2018 marque une étape décisive : les formations en travail social s'arriment à l'espace européen de l'enseignement supérieur avec l'obtention du grade Licence pour les diplômés d'État du travail social. Ce mouvement d'universitarisation répond à un double enjeu : offrir une meilleure lisibilité des diplômes ; renforcer la place de la recherche dans les formations. Mais il soulève aussi des interrogations : la montée en grade ne risquerait-elle pas d'éloigner la formation de sa vocation première – former des praticiens réflexifs ancrés dans le réel des rencontres ? Là encore, la Nouveauté se joue entre ouverture et une forme de perte d'équilibre.

Puis vient le temps du « Livre vert du travail social » (2022), véritable document de diagnostic et de propositions. Le constat dressé est sans détour : les politiques sociales se transforment, les publics changent, les professionnels s'épuisent. Le texte appelle à un nouvel élan, à des formations plus attractives et à une meilleure reconnaissance des parcours. La Nouveauté y

prend des accents de nécessité, presque de survie pour un secteur en quête de sens.

Le « Livre blanc du travail social » (2023) poursuit la réflexion en annonçant la prochaine réforme des diplômés : refonte des référentiels, renforcement de la formation en alternance, plus grande ouverture interdisciplinaire, place accrue du numérique et de la recherche. Autant de signes d'un travail social en re-composition, cherchant à concilier héritage et mutation. Derrière le vocabulaire du (re)Nouveau, une question capitale demeure pourtant : s'agit-il d'une nouvelle forme de reconnaissance ou d'une manière différente d'exiger davantage des professionnels ?

Ainsi, la réforme des DE à la rentrée 2026 apparaît moins comme une rupture que comme une étape supplémentaire d'un mouvement continu. Ce qui se donne comme Nouveauté est aussi la poursuite d'un processus d'adaptation du travail social à un environnement institutionnel et politique en constante évolution. Le N de Nouveauté porte en lui une dimension d'espoir d'un souffle neuf. La mise en musique de la réforme ne doit pas être synonyme d'un effacement progressif de ce qui fait la singularité du travail social – sa capacité à penser et à agir au plus près des marges, des vies ordinaires, des humanités fragiles.

Former, penser, agir autrement

Les réformes successives ont profondément transformé le paysage. L'universitarisation des diplômes a permis leur reconnaissance au niveau licence ou master, ouvrant de nouvelles perspectives pour les étudiants et les professionnels. Cependant, elle a aussi accentué une tension entre la logique académique et la culture professionnelle du travail social. Les centres de formation se trouvent aujourd'hui dans une position d'équilibre : devoir répondre aux exigences universitaires (référentiels de compétences, validation par crédits ECTS, formalisation accrue des apprentissages) tout en maintenant une pédagogie ancrée dans la pratique et la réflexion éthique.

Les constats issus du terrain et des centres de formation témoignent de plusieurs défis. La perte d'attractivité des métiers du social se traduit par une baisse significative du nombre de candidats, contraignant parfois les établissements à multiplier les campagnes de recrutement pour remplir leurs promotions. Les conditions de travail difficiles, les rémunérations modestes et un sentiment de manque de reconnaissance contribuent à cette désaffection.

Par ailleurs, les profils des apprenants se diversifient :

plus jeunes, souvent avec peu d'expérience professionnelle et/ou un parcours fragilisé. Ces trajectoires hétérogènes, associées à des attentes générationnelles nouvelles (rapport au temps, à l'autorité, au collectif, à l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle), incitent les formateurs à repenser l'ingénierie pédagogique en privilégiant une approche individualisée.

La complexité croissante des situations rencontrées sur le terrain exige, quant à elle, des compétences d'analyse et d'adaptation de plus en plus fines. Les travailleurs sociaux, comme les étudiants en formation, doivent aujourd'hui composer avec des problématiques multiples : précarité, isolement, santé mentale, migration, inclusion numérique... Ces réalités appellent des savoirs pluriels, des postures réflexives et une articulation constante entre théorie et pratique.

Enfin, la formation elle-même est impactée par l'arrivée d'acteurs privés et par la dépendance structurelle aux financements publics, qui placent les organismes dans un rapport de plus en plus contraint vis-à-vis des politiques régionales et nationales.

C'est dans ce contexte de profondes recompositions que s'inscrit la réforme de 2025 des diplômes du travail social de grade Licence. Celle-ci s'annonce comme un nouvel ajustement (voire une redéfinition) de la formation initiale et continue, interrogeant à la fois les finalités éducatives, les modalités d'évaluation, la place du terrain dans l'apprentissage et l'articulation entre savoirs universitaires, professionnels et expérimentiels. Comprendre cette réforme suppose donc de relier les évolutions récentes des formations en travail social, d'en dégager les tensions actuelles, et d'ouvrir la réflexion sur les perspectives à venir pour le secteur.

La formation continue comme moteur

En réorganisant les référentiels, les compétences attendues et les parcours d'entrée dans les métiers, la réforme des DE crée un effet d'entraînement qui oblige l'ensemble du système de professionnalisation à se repositionner. Ce déplacement ouvre une opportunité : celle de penser autrement la continuité des apprentissages, l'individualisation des parcours en renforçant la place de la formation tout au long de la vie et un accès plus équitable à la formation.

En effet, depuis la loi fondatrice de 1971, et dans un contexte où la réforme des DE rebat les cartes, la formation continue tend progressivement à rééquilibrer une relation longtemps asymétrique. Là où la formation initiale structurait l'accès aux métiers, la formation continue devient aujourd'hui un espace central d'adaptation, de reconnaissance et de sécurisation des parcours. La Nouveauté réside dans cette complémentarité retrouvée.

Pour le secteur social et médico-social entre autres, cette complémentarité permet d'adapter en permanence les compétences aux réalités du terrain, de soutenir les professionnels dans des contextes de plus en plus exigeants et de renforcer le sens des pratiques. Elle offre ainsi un véritable levier pour maintenir la qualité des accompagnements où les problématiques se complexifient (vieillesse, isolement, précarités, handicaps,

fragilités numériques...) et où les établissements doivent repenser les parcours de leurs équipes.

La formation continue offre alors un chemin privilégié pour acquérir de Nouvelles compétences (numériques, cliniques, relationnelles ou interdisciplinaires). Elle devient un espace-ressources, un laboratoire et parfois un lieu de respiration ou de réparation où les professionnels peuvent se remettre en mouvement.

La réforme ne transforme pas seulement les dispositifs pédagogiques : elle agit également comme un levier majeur pour la formation continue.

Ses effets dépassent la seule ingénierie de formation : ils sont à la fois organisationnels, culturels et institutionnels. En revisitant les modèles historiques, en redéfinissant les rythmes d'apprentissage, elle crée un environnement propice à une formation continue plus agile et plus cohérente avec les évolutions du travail social.

Vers de nouveaux chemins

Les orientations posées par la publication des arrêtés sont une invitation à repenser les maquettes pédagogiques ainsi que l'animation des espaces, faisant appel à la créativité des centres de formation. Il est aussi une invitation à situer différemment les places et rôles des équipes pédagogiques dans un mouvement tourné vers l'ingénierie des parcours de formation. Il s'agit clairement d'un appel fort à l'individualisation au regard des enjeux de la professionnalisation et de la formation tout au long de la vie.

La réforme introduit aussi l'harmonisation du volume d'heures de formation théorique et pratique pour l'ensemble des diplômes de niveau Licence - ce qui n'a pas été sans soulever de débat, visant à permettre la construction de passerelles de formation entre les différents diplômes et donc une forme de facilitation de la mobilité professionnelle dans le travail social. Finalement structurées clairement en 4 blocs de compétence, dont 2 communs, 1 transversal et 1 spécifique, les formations de niveau Licence s'ouvrent davantage au mouvement des parcours de professionnalisation. L'organisation de chaque bloc devant permettre aux apprenants de construire et d'adapter les parcours. Dans le cadre des formations de niveau Licence, cela représente un changement potentiellement majeur dans la manière de concevoir les maquettes pédagogiques ainsi que le parcours des apprenants. L'un des objectifs étant de permettre l'acquisition des compétences selon les possibilités de chacun, ainsi que d'envisager la transition entre les différents métiers.

Ainsi, considérant le N de Nouveauté comme invitation à renouer avec les démarches collectives et à faire ensemble, quels rôles, quelles places et quels enjeux souhaitons-nous porter afin de garantir l'accessibilité de la formation professionnelle à tous ? Quelles forces pouvons-nous (re)trouver dans le travail collectif et dans les collectifs de travail pour produire des réponses et des positionnements ? Enfin, comment continuer à défendre, à travers la formation, le sens et les valeurs du travail social dans ce contexte mouvant ? ●

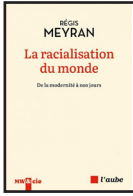
Périodiques

« Oser les controverses en travail social » (Empan, n°140, 2026)

Un dossier consacré à l'importance de la controverse et du débat démocratique dans la pensée de l'intervention sociale, notamment pour redonner du sens dans le quotidien des travailleurs sociaux.

« L'IA dans la formation des travailleurs sociaux » (Vie sociale, n°52, 2026)

Les développements rapides autour de l'intelligence artificielle (IA), ses potentialités, mais également ses risques, interrogent l'évolution des pratiques professionnelles à commencer par la formation. L'IA est l'une des prochaines étapes numériques dans les formations en travail social.



Quelques parutions en 2026, qui seront peut-être dans nos centres de ressources documentaires (Montpellier et Perpignan).



Livres

De la dignité des pauvres et des devoirs des riches (JB. Bossuet, Belles Lettres, 2026)

Les textes de Bossuet sur la pauvreté sont ici réunis. Ils expriment une conception subversive de l'idée de solidarité : les riches sont tolérés car ils portent une partie du fardeau des pauvres.

L'introduction met en lumière le sens du renversement de l'ordre du monde prêché par Bossuet ainsi que ses nombreux avatars du XVII^{ème} siècle à l'époque contemporaine.

Au-delà du placard : renverser la honte, repenser l'intime (F. Manelli, Les Liens qui libèrent, 2026)

Engagé sur les questions LGBTQI+, l'auteur explore le rôle du coming out et les nombreux enjeux qu'il cristallise. Il explique pourquoi ce qui était à l'origine un acte politique et collectif est devenu purement intime et individualiste. Mêlant analyse, références et expérience personnelle, il propose de repolitiser le coming out pour en faire à nouveau un levier de lutte et de solidarité.

La racialisation du monde. De la modernité à nos jours (R. Meyran, Ed. de l'Aube, 2026)

Une analyse de l'apparition de la notion de race au siècle des Lumières et de son utilisation politique au plan mondial depuis le XIX^{ème} siècle. L'auteur examine en particulier les années 1930, période où la racialisation touche le nazisme, le fascisme, les nations européennes, les empires coloniaux, les Amériques ainsi que le monde asiatique.

Co-construction : mythes et réalités (H. Mounir, Champ social, 2026)

Une invitation à penser une démocratie vivante, attentive aux inégalités réelles, et ouverte à la diversité des savoirs et des expériences. A partir d'analyses rigoureuses et de multiples retours d'expérience, l'auteur offre des clés pour comprendre les enjeux, les limites, mais aussi les richesses de la co-construction. Un guide pour ceux qui veulent construire une société plus solidaire.

La société inclusive introuvable (H. Dupont, PUG, 2026)

Ici, le handicap n'est plus défini comme une déficience individuelle, mais comme le produit d'un environnement inadapté. Ce renversement en fait une responsabilité collective, et non une tragédie personnelle. À travers l'analyse des interactions entre l'institution du handicap et celles du droit commun (notamment l'école et l'emploi), l'ouvrage interroge la place réellement octroyée aux personnes handicapées dans notre société. Car si une société inclusive devrait, par définition, faire diminuer le nombre de personnes handicapées, celui-ci ne cesse pourtant d'augmenter, au fur et à mesure que l'inclusion est revendiquée.

Former à l'ère de l'IA (G. Martinache et R. Zerbi, Ed. EMS, 2026)

Une réflexion nourrie par des retours de terrain et des contributions d'experts au sujet de l'influence du développement de l'intelligence artificielle sur les pratiques de formation et d'enseignement. Les auteurs proposent des repères concrets pour relever les défis posés par cette technologie et en faire un levier d'innovation pédagogique.



(C) ABCfaire. Un abécédaire du travail social
Publication périodique de l'association FAIRE ESS

Equipe de rédaction

Direction : Manuelle Marti (Directrice de FAIRE ESS)
Coordination et conception graphique (*): Marc Trigueros
(* Support papier réalisé sur une idée originale de E. Fottorino («Le 1»))

Imprimerie : ESAT Ateliers Kennedy (34)

Versión numérique téléchargeable sur site web ;
version papier disponible sur demande.

N comme Nouveautés 2026 (n°14, 2026).

Les titres sortent de la rédaction. La rédaction remercie l'ensemble des contributeurs.

Contact : ABCfaire - FAIRE ESS

1011, rue du pont de Lavérune. F-34077 Montpellier cedex 3
communication@faire-ess.fr / 04 67 07 02 27 / www.faire-ess.fr

Précédents numéros :

A comme Aller-vers > B/ Babillage(s) > C/ Cadre
D/ DYS (troubles) > E/ ESS > F/ Fabrique
G/ Générations > H/ Hors-les-murs > I/ Inter médiation
J/ Jour > K/ Kaléidoscope > L/ Loi Handicap 2005
> M/ Manager